

traduire de façon tangible les aspirations partagées inscrites à la Conférence d'Helsinki.

6. Les négociations visant la réduction mutuelle des forces et des armements et les mesures associées <sup>EN EUROPE CENTRALE</sup> mettront véritablement à l'épreuve la détermination des pays membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie de s'engager plus à fond dans la voie d'une détente durable. Il n'y a aucun doute que ces négociations poseront des problèmes très sérieux à tous les pays participants, puisqu'elles mettent en cause des mesures concrètes touchant directement à la sécurité des deux alliances et de leurs Etats membres. Mais la compréhension à laquelle on en est arrivé au cours des pourparlers préparatoires qui ont eu lieu ici il y a quelques mois nous permet de croire qu'il est possible, au cours de ces négociations, de faire de nouveaux progrès.

7. Le premier objectif des négociations de la Conférence sur la Réduction mutuelle et équilibrée des forces devrait être de réduire les affrontements militaires en Europe centrale par le biais de réductions et de restrictions équitables de l'importance des forces présentes en Europe centrale, sans que soit affaiblie la sécurité des Etats participant aux négociations ni, d'ailleurs, celle d'aucun autre Etat. Si l'on veut que cet objectif soit atteint, il faudra tenir compte, au cours de ces négociations, de la nature et de l'état des forces qui sont en présence de chaque côté. De plus, il faut comprendre, avant même d'entreprendre ici nos discussions, que la confiance mutuelle, tellement essentielle à ces négociations si délicates, sera inversement proportionnelle aux mesures prises par l'une